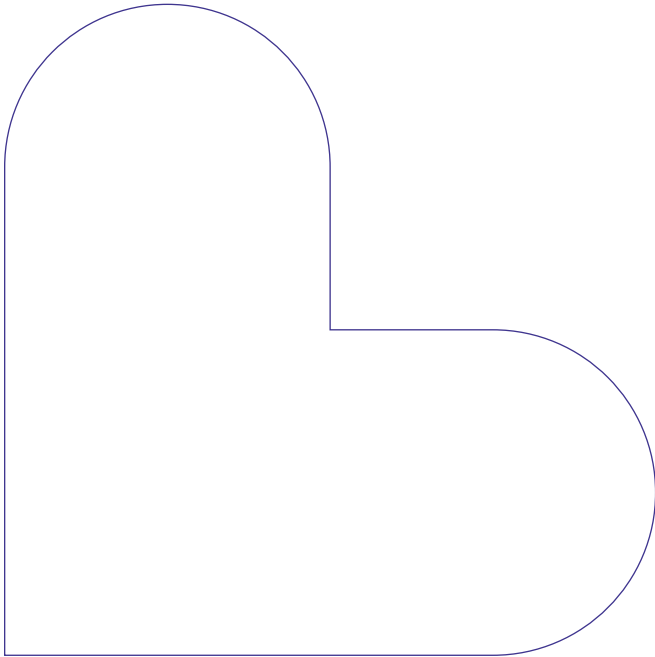


# Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs

**Appel à candidatures 2022**





Excellence en santé Canada travaille avec des partenaires pour diffuser les innovations, renforcer les capacités et catalyser le changement dans les politiques afin que toutes et tous au Canada reçoivent des soins sûrs et de qualité. En collaborant avec les patients, les proches aidants et le personnel des services de santé, nous transformons les innovations éprouvées en améliorations durables dans tous les aspects de l'excellence en santé. Créé en 2021, ESC est issu de la fusion de l'Institut canadien pour la sécurité des patients et de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé. Excellence en santé Canada est un organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif financé principalement par Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Le Partenariat canadien contre le cancer est un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral et investi du mandat d'accélérer la lutte contre le cancer pour tous les Canadiens. En tant que coordonnateur de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer (la Stratégie), le Partenariat travaille à la mise en œuvre de la Stratégie afin de réduire le fardeau du cancer pour l'ensemble de la population du Canada. Le réseau de partenaires, composé d'organismes de lutte contre le cancer, de dirigeants, d'experts du système de santé et de personnes touchées par le cancer, apporte une grande variété d'expertise à chaque aspect de notre travail. Ce réseau vise à encourager l'utilisation intergouvernementale du savoir issu de la recherche sur le cancer et des meilleures pratiques afin d'optimiser la planification de la lutte contre le cancer et de mettre en œuvre des améliorations à l'égard de la qualité de la pratique partout au pays.

# Appel à candidatures



## Qui peut poser sa candidature?

Les communautés offrant du soutien aux personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire ou du soutien en matière de soins palliatifs



## Avantages

- ✓ Financement
- ✓ Aide à la mise en œuvre et au développement des capacités
- ✓ Aide aux mesures et à l'évaluation
- ✓ Réseau collaboratif pancanadien



## Calendrier

**17 août 2022** : lancement de l'appel à candidatures

**30 août 2022** : webinaire d'information

**3 octobre 2022 à 12 h (HE)** : clôture de l'appel à candidatures



## Activités et éléments livrables

- ✓ Partenariats authentiques
- ✓ Engagement des communautés
- ✓ Planification, mise en œuvre et évaluation d'une démarche palliative
- ✓ Échange de connaissances entre pairs
- ✓ Collecte de données communes et production de rapports
- ✓ Contribution à l'élaboration d'outils d'implantation



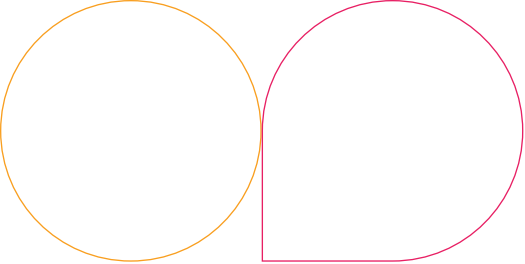
## But

Apporter des **améliorations** mesurables à l'**accès aux services de soins palliatifs** pour les personnes **en situation d'itinérance ou de logement précaire**.



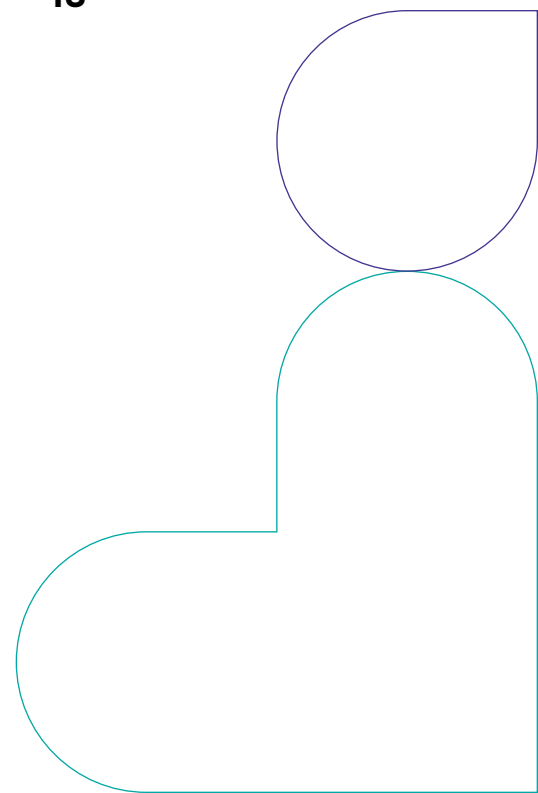
## À vous de jouer!

- ✓ Participez au webinaire d'information le 30 août 2022 (facultatif).
- ✓ Remplissez le formulaire de demande.
- ✓ Soumettez votre candidature d'ici le 3 octobre 2022 à 12 h (HE).



## Table des matières

<b>Présentation</b>	<b>5</b>
<b>L'opportunité</b>	<b>7</b>
<b>Avantages de la participation au projet</b>	<b>9</b>
A. Qu'est-ce qu'un projet collaboratif?	10
B. Qui peut poser sa candidature?	11
C. Analyse des candidatures	14
<b>Comment présenter une candidature</b>	<b>15</b>
<b>Annexe A :</b>	
<b>Dépenses admissibles et non admissibles</b>	<b>16</b>
<b>Notes de fin</b>	<b>18</b>



# Présentation

Excellence en santé Canada (ESC) et le Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) vous invitent à apporter des améliorations mesurables à l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire dans le cadre de son projet collaboratif **Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs**.

Ce projet aidera les communautés travaillant avec les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes et des initiatives offrant une démarche palliative. Toutes les communautés sont invitées à participer, où qu'elles en soient dans leurs démarches d'amélioration (élaboration, mise en œuvre, diffusion après l'obtention de résultats durables).

Le programme de quatre ans (de 2022 à 2026) soutiendra jusqu'à 20 communautés réparties en deux cohortes. À l'automne 2022, une première cohorte formée d'au plus 10 communautés réalisera un projet collaboratif de conception visant à accompagner les équipes durant la mise en œuvre et à évaluer le soutien requis pour que d'autres communautés arrivent à implanter des approches de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire. Les participants du projet collaboratif de conception vont co-créeer des ressources et des outils de soins palliatifs axés sur l'équité, et détermineront les ressources nécessaires à l'implantation d'une approche palliative chez ces populations. Les enseignements retenus orienteront un projet collaboratif d'amélioration, qui sera lancé en 2024 et permettra de maintenir le soutien aux équipes de la cohorte 1 et d'offrir un financement de démarrage à 10 autres communautés qui composeront la cohorte 2.

Le projet collaboratif Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs fournira jusqu'à **2 000 000 \$** en financement de démarrage, partagé entre **20 communautés du Canada** maximum, avec le soutien d'ESC et du Partenariat.

Nos projets collaboratifs adoptent une approche de formation « par tous, pour tous », qui comprend de nombreuses possibilités de réseautage entre pairs, du soutien à la mesure et à l'évaluation des indicateurs, et l'accès à un réseau d'enseignants et de formateurs spécialisés pour aider les équipes à améliorer de manière durable l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

**Projet collaboratif  
de conception  
2022 à 2024**

**Projet collaboratif  
d'amélioration  
2024 à 2026**

**Cohorte 1 – 10 communautés**

Co-création d'outils axés sur  
l'équité pour aider d'autres  
communautés à améliorer l'accès  
aux services de soins palliatifs

**Cohorte 2 – 10 communautés**

Financement  
pouvant atteindre  
100 000 \$ par  
communauté

Série  
d'apprentissage,  
webinaires, ateliers

Encadrement

Réseautage  
entre pairs

Mise en œuvre et évaluation d'**approches de soins palliatifs** équitables, sûres et de qualité

Les communautés intéressées sont invitées à remplir un formulaire de candidature d'ici le 3 octobre 2022 à 12 h (HE).  
Note : Seules les candidatures à la cohorte 1 sont ouvertes actuellement.

**Joignez-vous à nous pour apporter des améliorations mesurables à l'accès aux services de soins palliatifs chez les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.**

## L'opportunité

Les modèles de soins palliatifs conventionnels tiennent rarement compte des besoins particuliers des personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire. La recherche quotidienne d'un abri sécuritaire et de repas passe souvent avant les besoins de santé.<sup>1</sup> À cette réalité s'ajoutent les expériences de stigmatisation, la discrimination et les obstacles logistiques que pose l'accès aux milieux de soins traditionnels.<sup>1,2</sup> En général, les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire ont des besoins complexes, et leur santé est moins bonne que celle de leurs pairs qui ont un logement stable, ce qui peut entraîner un décès prématuré et des besoins uniques en fin de vie.<sup>1-4</sup>

Malgré les disparités en santé bien connues et documentées, cette population n'a pas le même accès aux services de soins palliatifs que celles disposant d'un logement stable, ce qui crée d'autres iniquités dans les soins et les résultats cliniques.<sup>1-3</sup>

Le *Plan d'action sur les soins palliatifs* du fédéral souligne l'importance de prendre des mesures afin d'améliorer l'accès aux soins palliatifs pour les populations mal desservies.<sup>3</sup> Alors que nous travaillons à façonner un avenir où chaque personne au Canada reçoit des soins de santé sécuritaires et de qualité, l'amélioration de l'équité dans l'accès aux démarches palliatives vise à contribuer à la réduction des visites aux services d'urgence et des hospitalisations et permettra aux personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire de recevoir des soins palliatifs appropriés, sûrs, en temps opportun, sans discrimination et dans le milieu de leur choix.<sup>1,2,4</sup>

Selon la communauté des soins palliatifs et les publications dans le domaine, les modèles canadiens visant les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire représentent des pratiques phares et innovantes. Ils se démarquent entre autres par les nouveautés suivantes :

- Utilisation d'une approche centrée sur les forces
- Élaboration de programmes et services en partenariat avec des personnes ayant un vécu expérientiel
- Prestation de soins là où se trouvent les patients (par ex. dans les refuges ou dans la rue)
- Création de partenariats intersectoriels pour assurer le financement pérenne des services
- Mise à contribution de la famille (y compris choisie) et des communautés dans les soins et le soutien
- Utilisation d'approches de soins palliatifs tenant compte des traumatismes
- Réduction des difficultés d'accès aux approches conventionnelles en soins palliatifs

## Ce que l'on sait sur la santé des personnes en situation d'itinérance<sup>5</sup> :

Âge moyen au moment du décès :

**34-47 ans**

soit bien en deçà de l'espérance de vie dans la population générale (77-82 ans)

Risque de cancer

**4 x**

plus élevé

Risque de cardiopathie

**5 x**

plus élevé

Risque d'hépatite C

**28 x**

plus élevé

L'adoption rapide d'innovations et leur diffusion aideront à fournir des soins de proximité et communautaires aux personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

Les communautés de la cohorte 1 (projet collaboratif de conception) auront l'occasion de co-créer des ressources et des outils de soins palliatifs axés sur l'équité ainsi que d'apprendre les unes des autres, d'échanger, de présenter leur progression et de planifier ensemble leur succès à long terme. Tout au long du projet collaboratif, ESC et le Partenariat soutiendront la mise au point de ressources ciblées et offriront des occasions d'apprentissage aux organismes partout au Canada pour promouvoir des pratiques qui facilitent l'accès aux démarches palliatives.



# Avantages de la participation au projet

- **Recevez jusqu'à 100 000 \$ par communauté sur quatre ans** pour financer les dépenses admissibles liées au personnel, aux frais de déplacement, à l'équipement, aux fournitures et aux services. Le montant accordé sera fondé sur les besoins démontrés définis dans une proposition budgétaire (voir la liste des dépenses admissibles à l'annexe A).
- **Participez à des occasions interactives et dynamiques d'apprentissage et de soutien à la mise en œuvre** au moyen d'une approche de formation « par tous, pour tous », notamment l'apprentissage au moyen de discussions avec des pairs et des experts au sujet des défis régionaux, nationaux et locaux; des occasions éducatives approuvées par des sources fiables et du contenu allégé sur des sujets pertinents.
- **Bénéficiez d'une aide aux mesures et à l'évaluation** pour élaborer des processus et des plans d'évaluation de l'accès aux services de soins palliatifs à long terme fondés sur les besoins et les expériences de personnes ayant un vécu expérientiel et d'autres partenaires communautaires.
- **Profitez d'un soutien à la mise en œuvre et au développement des capacités pour aider** les collectivités à différentes étapes de l'élaboration d'un programme de soins palliatifs :
  - **Mobiliser** les personnes ayant un vécu expérientiel, les proches aidants, les prestataires, les membres de la collectivité et les organismes pour cerner les priorités locales et coconcevoir des approches d'évaluation et des modèles de programme qui répondent aux besoins.
  - **Utiliser** des ressources éducatives existantes pour former en soins palliatifs les bénévoles, le personnel des refuges, les travailleurs communautaires, les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire et d'autres intervenants comme le personnel clinique.
  - **Implanter** de nouveaux programmes et ressources en soins palliatifs ou élargir la portée de ceux en place, et ce, de manière pérenne après la fin du financement de démarrage.
- **Accédez à des possibilités de renforcement des capacités** pour créer et appuyer des partenariats authentiques avec des personnes ayant un vécu expérientiel : patients, aidants et communautés, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
- **Apprenez et échangez au sein d'un réseau collaboratif pancanadien** pour faire la promotion de stratégies et de politiques entre les emplacements dans une démarche centrée sur l'échange de solutions et de facteurs favorisant le succès à long terme (par ex. politiques et soutien des leaders).
- **Orientez et guidez l'élaboration de ressources** pour soutenir les communautés qui souhaitent améliorer l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

## Qu'est-ce qu'un projet collaboratif?

Un projet collaboratif est un modèle qui rassemble des organismes autour de l'apprentissage, de l'application et de l'échange de données, d'idées et de méthodes d'amélioration. Ce projet collaboratif rassemblera des personnes passionnées et engagées provenant d'organismes et de communautés de tout le Canada et attachées à l'amélioration de l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire. Voici certaines des activités prévues :



### **Webinaires :**

Tenue régulière (environ tous les deux mois) de webinaires interactifs axés sur les éléments pertinents qui touchent aux changements de pratiques et à l'amélioration de la qualité pour favoriser la mise en œuvre des travaux. Ces webinaires représentent des occasions d'apprentissage entre pairs où les équipes discutent de leurs succès, de leurs défis et des enseignements qu'ils en ont tirés.

---



### **Ateliers :**

Deux à quatre ateliers, offerts à plusieurs membres de chaque équipe, favorisant l'apprentissage et le développement des connaissances entre pairs; peuvent aussi comprendre des visites de milieux de soins. Veuillez noter que les ateliers seront donnés en personne, en ligne ou en mode hybride, selon les directives de la santé publique en vigueur à ce moment.

---



### **Encadrement :**

Offre d'encadrement d'équipes individuelles par des experts en la matière (en fonction des besoins et des intérêts des équipes) dans le but d'accélérer le processus de mise à l'essai des changements et de résolution des problèmes.

---



### **Outils et activités d'apprentissage en ligne :**

Ressources accessibles dans une bibliothèque en ligne sécurisée.

# Qui peut poser sa candidature?

## Candidatures admissibles

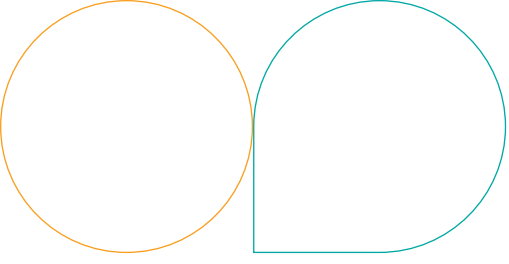
Des communautés ou des organismes individuels peuvent poser leur candidature. Une communauté est définie comme un regroupement provincial, territorial ou régional, dont les membres (programme social, refuge, centre de santé communautaire, centre de soins palliatifs, organisme, etc.) collaborent pour améliorer l'accès à une démarche palliative pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

Les candidats doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants pour poser leur candidature. Pour vérifier si vous êtes admissible ou pour toute autre question, veuillez communiquer avec l'équipe d'ESC aux coordonnées ci-dessous.

- Les communautés et les organismes admissibles sont les autorités régionales de santé, les communautés et organismes responsables du financement ou de la prestation des programmes et des ressources en soins palliatifs ou ceux offrant du soutien aux personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.
  - Un organisme principal sera désigné par l'auteur de la demande. Il peut ne s'agir que d'un seul organisme, programme ou équipe, ou bien d'une communauté rassemblant un groupe ou un réseau d'organismes.
- L'organisme principal devra s'engager à :
  - Signer une entente de collaboration décrivant les exigences relatives au financement et à la distribution des fonds, au partage des données, à la propriété intellectuelle, aux vérifications et à la tenue des dossiers, et aux évaluations des facteurs relatifs à la vie privée.
- Les participants s'engagent à :
  - Établir un partenariat avec les communautés et les personnes ayant un vécu expérientiel pour co-concevoir des plans d'évaluation et de mise en œuvre qui refléteront les besoins et les préférences de tous ceux qui pourraient profiter du programme.
  - Planifier, mettre en œuvre et évaluer des démarches palliatives équitables, sûres et de qualité, qui répondent aux besoins des personnes et de la communauté.
  - Améliorer les expériences et les résultats pour les patients et les prestataires.
  - Participer aux événements d'apprentissage en ligne avec les autres équipes et les experts en la matière pour échanger sur les objectifs, les stratégies, les défis et les résultats liés à l'engagement des communautés afin d'améliorer les approches de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire.

- Participer à la conception de ressources pour soutenir la mise en œuvre de démarches palliatives pour les populations en situation d'itinérance ou de logement précaire.
- Travailler en collaboration avec ESC et le Partenariat pour cerner les objectifs, les besoins et les autres renseignements nécessaires pour : l'aider à concevoir des ressources sur mesure destinées aux programmes; concevoir un plan d'évaluation et de mise en œuvre; et produire des rapports, dont un rapport final détaillant les résultats de l'évaluation de certains indicateurs principaux exigés (qui seront établis en partenariat avec les équipes après l'admission au programme).
- Participer à la collecte et à la production de rapports sur des indicateurs principaux.
- Remplir des rapports sur une base régulière, dont des rapports sur les dépenses de financement (semestriel).
- Les responsables et les participants s'engagent à :
  - Prendre connaissance de la politique sur les conflits d'intérêts d'ESC et confirmer qu'ils la comprennent.
  - *Lorsqu'un conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel existe, l'auteur de la demande est tenu de divulguer intégralement le conflit d'intérêts par écrit à Excellence en santé Canada. Consultez [la politique sur la divulgation de conflits d'intérêts – Auteur d'une demande d'ESC](#) pour obtenir plus de renseignements.*

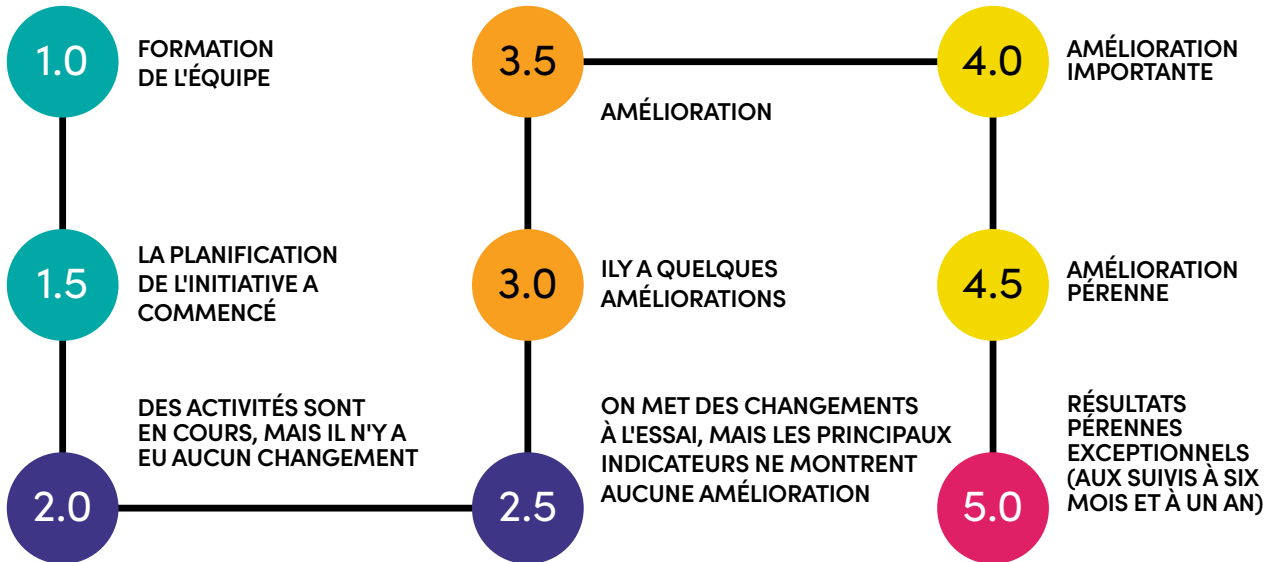
**L'organisme principal offrira du temps et le soutien de la direction. Il identifiera et accompagnera les prestataires, le personnel de soutien ainsi que les patients et les communautés partenaires qui participeront aux activités et seront responsables des éléments livrables indiqués dans le formulaire de candidature. ESC peut vous fournir des lignes directrices pour désigner l'organisme principal.**



## Initiatives admissibles

ESC et le Partenariat s'engagent à façonner un avenir où chaque personne au Canada reçoit des soins et services de santé sécuritaires et de qualité. Si vous avez à cœur d'améliorer l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire, nous vous invitons à joindre vos efforts aux nôtres.

Toutes les communautés peuvent se joindre à nous, peu importe leurs progrès dans leur parcours d'amélioration. Le schéma suivant, adapté d'un outil de l'Institute for Healthcare Improvement (IHI), a pour but d'aider les équipes à réfléchir aux progrès réalisés en matière d'amélioration et à suivre leur cheminement dans les étapes de mise en œuvre. Les communautés n'ayant pas encore commencé la prestation de soins devront procéder à sa mise en œuvre dans le cadre du projet collaboratif.



## Analyse des candidatures

En collaboration avec des patients, des partenaires communautaires et d'autres partenaires, ESC et le Partenariat mèneront un examen du mérite pour sélectionner jusqu'à 10 communautés ou organismes de partout au Canada qui participeront au projet collaboratif de conception. **Les avis seront envoyés par courriel d'ici la fin du mois de novembre 2022.**

Les équipes seront sélectionnées en fonction des renseignements donnés dans le formulaire de demande et des éléments suivants :

- **Engagement et importance accordée à l'équité** : la demande explique comment le travail permettra d'atteindre l'objectif d'améliorer l'équité en matière d'accès pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire et décrit les aspects liés à l'équité à chaque étape du projet.
- **Populations diversifiées** : la demande explique comment le travail bénéficiera à des populations diversifiées incluant, mais sans s'y limiter, aux populations rurales ou éloignées, aux populations autochtones et aux autres populations mal servies.
- **Membres de l'équipe d'amélioration identifiés** : si possible, une équipe multidisciplinaire et diversifiée\* comprenant des patients ou usagers, des proches aidants et des membres de la collectivité, des partenaires ou des personnes ayant un vécu expérientiel; des cadres supérieurs/parrains; des responsables de l'évaluation et du projet et des représentants de chacun des postes. Pour en savoir plus sur ces fonctions, consultez le formulaire de candidature.
- **Population définie et rayonnement prévu auprès des patients** : population définie qui pourrait bénéficier des améliorations de l'accès aux services de soins palliatifs pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire. Le nombre de patients, de partenaires de soins et de membres de la collectivité qui pourraient en bénéficier est élevé, ou les retombées potentielles d'un accès amélioré pour les personnes et les partenaires de soins qui en ont besoin sont élevées.
- **Potentiel de diffusion** : d'autres communautés de partout au Canada pourraient tirer profit des apprentissages et des stratégies du participant ou de la communauté.
- **Conflit d'intérêts** : les membres de l'équipe ou des organismes affiliés ne présentent aucun conflit d'intérêts.

\* Une équipe composée de patients ou d'usagers et de membres de la famille partenaires, de partenaires communautaires et de personnes ayant un vécu expérientiel et d'employés interprofessionnels ayant des compétences, des antécédents professionnels, des cultures et des points de vue diversifiés permettra d'acquérir une compréhension commune de l'amélioration des soins palliatifs, et de s'assurer que les améliorations des soins palliatifs sont prêtes à être mises en œuvre et maintenues. Pour en savoir plus sur les membres et les rôles possibles de l'équipe, consultez la [Ressource d'amélioration des services de santé de la FCASS pour le succès à long terme et la pérennité](#).

Apprenez-en plus sur le projet collaboratif *Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs* durant le webinaire d'information qui aura lieu le 30 août 2022, de 12 h à 13 h (HE). [Inscrivez-vous ici](#).

**N. B. :** Un enregistrement du webinaire sera disponible sur le site d'ESC après l'événement.

# Comment présenter une candidature

1

## ÉTAPE 1 :

Participer au webinaire d'information pour en savoir plus sur le projet collaboratif *Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs* (facultatif).

2

## ÉTAPE 2 :

Les communautés, équipes, programmes ou organismes admissibles sont invités à déposer leur candidature pour le projet collaboratif *Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs* en remplissant le formulaire.

3

## ÉTAPE 3 :

Remplir et envoyer le formulaire de candidature au plus tard le 3 octobre 2022 à 12 h HE (en anglais ou en français).

4

## ÉTAPE 4 :

ESC et le Partenariat vous aviseront de la suite donnée à votre candidature d'ici la fin du mois de novembre 2022.

## Coordonnées

Pour en savoir plus sur le projet collaboratif *Améliorer l'équité dans l'accès aux soins palliatifs* ou si vous avez d'autres questions, veuillez nous écrire à l'adresse [IEAPC-AEASP@hec-esc.ca](mailto:IEAPC-AEASP@hec-esc.ca).

## Annexe A : Dépenses admissibles et non admissibles

ESC et le Partenariat s'engagent à verser des fonds pour compenser une partie des coûts associés au remplacement du personnel, aux déplacements et à l'hébergement pour les séances de formation liées au projet collaboratif.

Catégorie	Dépenses admissibles*	Dépenses non admissibles
Personnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rémunération ou honoraires pour la participation de conseillers ayant un vécu expérimental.</li><li>• Temps libéré pour les membres de l'équipe dont la description de tâches régulière sera modifiée afin de leur permettre de prendre part au projet.</li><li>• Fonds pour embaucher du personnel supplémentaire en remplacement des membres de l'équipe qui se consacrent au projet collaboratif d'apprentissage.</li><li>• Dépenses relatives au remplacement des salaires pour permettre aux prestataires de participer au projet d'apprentissage collaboratif.</li><li>• Embauche de personnel pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des travaux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Temps accordé admissible calculé à un taux supérieur au salaire actuel.</li><li>• Frais de prestation de services (sauf autorisation préalable par ESC).</li><li>• Temps libéré pour l'administration des fonds du projet.</li></ul>



Catégorie	Dépenses admissibles*	Dépenses non admissibles
Déplacement à des fins éducatives**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de déplacement des membres de l'équipe entre les lieux d'apprentissage collaboratif.</li> <li>Déplacements, hébergement et repas des membres de l'équipe qui doivent assister à des réunions, y compris l'atelier du projet collaboratif en personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de déplacement non directement liés à la réalisation du projet d'apprentissage collaboratif.</li> </ul>
Équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût de l'équipement nécessaire au projet collaboratif d'apprentissage (toute demande à cet égard doit être raisonnable et pleinement justifiée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats d'immobilisations importants.</li> </ul>
Fournitures et services	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépenses relatives à la production du matériel nécessaire au projet collaboratif d'apprentissage (photocopies, impressions, fournitures de bureau, etc.).</li> <li>Coûts liés à la communication des résultats du projet collaboratif d'apprentissage, comme les réunions et les vidéoconférences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût des fournitures et services non directement liés à la réalisation du projet collaboratif d'apprentissage.</li> </ul>

\* Conformément à l'article 2.f) de l'entente de collaboration, si l'organisme principal ou l'équipe participante récupère une partie ou la totalité des frais encourus en raison de son statut fiscal, le montant récupéré doit être déduit des montants inscrits au budget et dans les rapports de dépenses.

\*\* L'alcool et le cannabis sont toujours des dépenses inadmissibles; il faut choisir le tarif économique le plus bas pour tous les déplacements et demander des tarifs raisonnables pour tous les frais de déplacement. Il est à noter que les frais de déplacement sont assujettis aux dispositions de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, qui peut être modifiée de temps à autre (disponible à l'adresse <https://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/v238/fr>) et aux politiques administratives d'ESC.

# Notes de fin

- 1 Petruik, C., et S. Colgan. « Extending Palliative Approaches to Care Beyond the Mainstream Health Care System: An Evaluation of a Small Mobile Palliative Care Team in Calgary, Alberta, Canada », *Palliative Medicine Reports*, 2022, vol. 3, n° 1, p. 8795. <https://doi.org/10.1089/pmr.2021.0059>
- 2 Purkey, E., et M. MacKenzie. « Experiences of Palliative Health Care for Homeless and Vulnerably Housed Individuals », *Journal of the American Board of Family Medicine*, 2019, vol. 32, n° 6, p. 858-867. <https://doi.org/10.3122/jabfm.2019.06.190093>
- 3 Gouvernement du Canada. *Plan d'action sur les soins palliatifs : Construire sur le Cadre sur les soins palliatifs au Canada*, 2019, accessible sur le site Web du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/rapports-publications/soins-palliatifs/plan-action-soins-palliatifs.html>.
- 4 Bhuiya, A., et coll. *COVID-19 rapid evidence profile #29: What do we know from evidence and experiences from other jurisdictions about providing palliative care for those who are experiencing or at risk of homelessness?*, Hamilton : McMaster Health Forum, 31 mars 2022.
- 5 TEDx Talks. (2016). *What's a life worth? | Naheed Dosani | TedxStouffville* [Vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=jcdm5fEqJmk&t=323s>